



Fédération québécoise
d'athlétisme



Sainte-Thérèse/Blainville
5 au 11 août 2015

Championnats Nationaux d'Athlétisme 2015 de la Légion

MODALITÉS DE SÉLECTION ÉQUIPE DU QUÉBEC

L'inscription de l'Équipe du Québec aux Championnats nationaux d'athlétisme de la Légion sera réalisée par la FQA au terme des Championnats provinciaux organisés à Sherbrooke les 25-26 juillet 2015.

Lors des Championnats provinciaux, chaque athlète devra concourir dans les épreuves pour lesquelles il vise une sélection en vue des Championnats nationaux d'athlétisme de la Légion.

Dates importantes

Date	Description
1 ^{er} mai 2015	Début de la période de réalisation des <i>Normes de qualification</i>
18 et 19 juillet 2015	Sélection en épreuves combinées à Québec
25 et 26 juillet 2015	Sélection en épreuves individuelles à Sherbrooke
26 juillet 2015	Fin de la période de réalisation des <i>Normes de qualification</i>
5 août 2015	Arrivée des membres de l'équipe à Sainte-Thérèse/Blainville
7 au 9 août 2015	Championnats Nationaux de la Légion
11 août 2015	Départ des membres de l'équipe

Frais d'équipe et formulaires à compléter

Les frais d'équipe seront de DEUX CENT DOLLARS (200\$) par athlète. Le transport local, l'hébergement, l'alimentation, le vêtement d'équipe et l'inscription aux Championnats seront offerts sans aucuns frais additionnels. Les athlètes seront pris en charge par l'équipe d'encadrement dès leur arrivée à Sainte-Thérèse/Blainville le 5 août et jusqu'au départ le 11 août.

Lors des Championnats provinciaux à Sherbrooke (épreuves individuelles) et à Québec (épreuves combinées), chaque athlète médaillé ayant réalisé au cours de la saison la norme de qualification dans son épreuve devra compléter les documents requis et les remettre à la loge de la Fédération québécoise d'athlétisme. Les athlètes sélectionnés recevront alors les instructions concernant le paiement des frais et l'envoi du formulaire de consentement parental.

Admissibilité

- 1) Les médaillés des Championnats provinciaux de la FQA en catégories "Juvénile" et "Cadet" seront admissibles à une sélection. Les athlètes surclassés ne seront pas considérés.
- 2) Les *Normes de qualification* devront avoir été réalisées en sol québécois du 1^{er} mai au 26 juillet 2015 lors de compétitions reconnues par la FQA dans les classements provinciaux.
- 3) À l'exception des épreuves combinées, les performances accomplies avec vent favorable de plus de 2 m/sec ne seront pas acceptées.
- 4) L'athlète devra être membre en règle de la FQA dans le secteur compétitif pour l'année 2015 au moment de la réalisation de la performance.

Contingent et limitations

- L'Équipe du Québec sera composée de 40 athlètes, soit 20 à 25 juvéniles, et 15 à 20 cadets.
- Un maximum de 2 représentants pourra être inscrit dans chaque épreuve.
- Les athlètes sélectionnés pourront prendre part lors des Championnats nationaux d'athlétisme de la Légion à un maximum de 3 épreuves individuelles en plus des relais.
- Les athlètes inscrits aux épreuves combinées pourront cependant prendre part à une seule épreuve individuelle, et uniquement si celle-ci a lieu durant leur journée libre. Ils pourront toutefois participer aux relais sans restriction.
- En étant sélectionnés à titre de membre de leur équipe provinciale, les athlètes ne pourront s'inscrire à aucune épreuve en tant qu'athlète du volet ouvert de ces championnats.

Processus de sélection

La sélection des athlètes se déroulera par tours successifs jusqu'à l'atteinte du contingent de 40 athlètes, et en fonction des limitations énumérées précédemment.

Les athlètes devront réussir la combinaison requise de norme de qualification et de rang dans l'épreuve afin d'assurer leur sélection.

1^{er} tour de sélection :

- Les médaillés d'or ou d'argent détenteurs d'une Norme "A" dans la même épreuve.

2^e tour :

- Les double médaillés d'or ou d'argent (i.e. or + or, or + argent ou argent + argent) détenteurs d'une Norme "B" dans une des deux épreuves.

3^e tour :

- Dans les épreuves où le médaillé d'or ou d'argent aurait refusé sa sélection, le médaillé de bronze détenteur d'une Norme "A" dans la même épreuve.

4^e tour :

- Les médaillés d'or ou d'argent les plus près de la Norme "A" dans leur épreuve, de même que les médaillés de bronze les plus près de la Norme "A" dans les épreuves où le médaillé d'or ou d'argent aurait refusé sa sélection.

Départage

Le départage entre les derniers candidats sera fait en calculant l'écart en pourcentage entre la performance réalisée et les normes "A" et "B".

En cas d'égalité lors des Championnats provinciaux pour un rang ouvrant droit à une sélection, notamment dans les sauts verticaux, le détenteur de la meilleure performance admissible réalisée durant la saison aura préséance. Si l'égalité persiste, la deuxième meilleure performance admissible de chaque athlète sera prise en considération, puis la troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'égalité soit brisée.

Circonstances exceptionnelles

Le comité de sélection se réserve le droit, après approbation du Directeur des programmes, de sélectionner un athlète en vertu de circonstances exceptionnelles.

Normes de qualification de l'Équipe du Québec

Cadet féminin	Norme "A"	Norme "B"	Cadet masculin	Norme "A"	Norme "B"
100m	12.48	12.71	100m	11.26	11.68
200m	25.55	26.28	200m	22.87	23.59
300m	40.91	41.69	300m	36.46	37.39
800m	2:14.82	2:18.78	800m	1:59.12	2:03.13
1200m	3:36.52	3:44.42	1200m	3:12.64	3:18.25
2000m	6:27.58	6:41.76	2000m	5:48.33	5:56.33
80m haies	11.82	12.23	100m haies	13.96	14.60
200m haies	27.83	28.92	200m haies	25.53	26.47
1500m steeple	5:06.53	5:13.86	1500m steeple	4:26.81	4:34.22
1500m marche	7:30.00	8:00.00	1500m marche	7:00.00	7:30.00
Hauteur	1.64m	1.58m	Hauteur	1.84m	1.78m
Perche	3.00m	2.80m	Perche	3.50m	3.30m
Longueur	5.31m	5.10m	Longueur	6.29m	5.94m
Triple saut	11.09m	10.75m	Triple saut	12.98m	12.54m
Poids 3kg	12.35m	11.48m	Poids 4kg	15.05m	14.14m
Disque 1kg	37.60m	32.87m	Disque 1kg	49.99m	43.35m
Marteau 3kg	46.59m	41.34m	Marteau 4kg	47.34m	43.45m
Javelot 500g	37.93m	34.97m	Javelot 600g	47.84m	45.73m
Pentathlon	3086	2899	Pentathlon	3004	2837

Juvenile féminin	Norme "A"	Norme "B"	Juvenile masculin	Norme "A"	Norme "B"
100m	12.13	12.42	100m	10.95	11.12
200m	24.80	25.19	200m	22.16	22.55
400m	56.27	58.05	400m	49.37	50.14
800m	2:12.39	2:17.01	800m	1:53.00	1:55.60
1500m	4:32.87	4:42.83	1500m	3:56.11	3:59.74
3000m	9:58.33	10:23.56	3000m	8:37.08	8:50.45
100m haies	14.22	14.67	110m haies	14.63	15.18
400m haies	1:02.42	1:04.26	400m haies	55.70	57.96
2000m steeple	7:12.77	7:21.34	2000m steeple	5:59.65	6:12.77
3000m marche	16:00.00	16:45.00	3000m marche	14:30.00	15:15.00
Hauteur	1.68m	1.62m	Hauteur	1.98m	1.92m
Perche	3.30m	3.10m	Perche	4.10m	3.90m
Longueur	5.46m	5.28m	Longueur	6.66m	6.44m
Triple saut	11.42m	11.22m	Triple saut	13.77m	13.38m
Poids 3kg	13.62m	12.84m	Poids 5kg	15.47m	14.70m
Disque 1kg	38.78m	35.74m	Disque 1.5kg	49.99m	44.10m
Marteau 3kg	50.79m	46.36m	Marteau 5kg	54.12m	47.22m
Javelot 500g	41.23m	38.35m	Javelot 700g	55.63m	52.46m
Heptathlon	4523	4331	Décathlon	6210	5913